

From: gilours@orange.fr

Sent: Saturday, December 23, 2017 1:03 PM

To: henriours5@gmail.com

Subject: LES ARCHIS EN PERIL !

Bonjour Anne et Perrine,

jeudi 14 décembre 2017

vos étonnement ne m'a pas étonné quand je vous ai informé qu'un appel d'offre de la ville de Renage qui contient votre travail avait été publié et diffusé officiellement !!!!! Comme vous aviez donné votre accord pour que la mairie puisse utiliser vos travaux, cela ne devait pas pour autant lui interdire de vous faire savoir et même vous redemander votre permission juste par politesse, car inclus dans un document officiel. Quel toupet !

On dirait du copier collé de votre travail dans cet appel d'offre mal nommé LA GRANDE FABRIQUE diffusé partout sans votre permission (encore merci pour m'en avoir donnée une en PJ SAVOIR VIVRE) ! Vous avez vu la PJ 2 JUGEMENTS ? Même une infirmière à la retraite jugera votre travail. Non élue. En quelle année a-t-elle été mandatée par le conseil municipal pour s'occuper de cet appel d'offre pendant que des élus ne connaissaient pas son existence, peut-être le savez-vous ? Je n'ai jamais répondu à la demande "où je devais donner un avis" de l' "archi" Michel PELLISSIER : je ne me le permettrai pas, car je laisse œuvrer les architectes pour créer en toute liberté, sans influencer, n'étant pas du genre à les gêner en limitant leurs créations d'une demande d'inscription à l'inventaire des monuments historiques par exemple, pour ne pas compliquer leurs travaux ! Il est vrai que je ne pratique pas le détournement de pouvoir ! Effectivement, y'a réellement de quoi se moquer pour une demande d'inscription de la moitié d'une usine seulement délibérément décidée par la municipalité de Renage ! Qui excluras le seul endroit officiellement écrit comme FABRIQUE sur le plan initial d'époque de 1873 de l'usine MONTESSUY et CHOMER ! Trop marrant de la voir se targuer que "La Grande Fabrique" serait indissociable du patelin alors qu'elle rejette l'endroit même qui la définirait et seulement par un surnom ! Elle a assassiné par cette inscription la création totale, complète et parfaite de l'architecte Gérard BURDON ! PJ L'ŒUVRE DU MAÎTRE D'ŒUVRE. Le comble est que l' "archi" également adjoint à l'urbanisme a laissé faire à moins de 500 mètres du bâtiment Fallier inscrit, la nouvelle couverture pour le bâtiment voisin avec les tuiles non conformes ! PJ LA TUILE Il faut voir comment ça fait brouillon de voir la fine équipe se tortiller PJ LA PLUS BÊTE DE FRANCE en tentant de récupérer l'importance patrimoniale des sheds et de la fontaine (sans bien sûr avec le toupet habituel d'en avertir son propriétaire juste par politesse qu'une balade la concerne) de l'usine qu'elle a volontairement oublié ! La décision de ne pas protéger les lieux de Fabrique là où les premières grèves de femmes furent lancées en 1911, et par la volonté d'une femme en plus, offre un boulevard propice à une belle destruction de carrière ! Votre serviteur et ses amis le feront savoir partout et tout le temps par tous les temps.

On voit bien dans votre travail (PJ Premier travail) que vous avez été subtiles et non pas stupides en écrivant votre titrage bien comme il faut avec " territoire", " commune ", " bâtiment " et " Grande Fabrique " au lieu de " LA GRANDE FABRIQUE " et dignes, vous, d' être architectes, avez considéré comme il se doit le mot "la chapelle" puisque construction spécifiée et le "la" minuscule pour "la" Grande Fabrique.

Pas la peine de raconter partout que, compte tenu de mon œuvre accomplie, à la fois maître d'ouvrage et maître d'œuvre, et d'avoir été à l'origine de votre rencontre avec la mairie, il est dégueulasse que l' "archi" m'ait écarté du projet. Ça m'arrange ! Puisque tout le monde le raconte tout le temps et partout en le lynchant encore plus ! La honte aurait été que je fasse partie d'un tel équipage ! Il n'existe pas un seul quartier à Renage où les habitants critiquent ses directives, ses diktats et ses refus d'adjoint à l'urbanisme, se cachant derrière les règlements comme psycho rigide ! Il se fait du mauvais sang ! Cette fixation à tant insister sur le surnom de l'usine la "Grande Fabrique" en oubliant presque le nom même de ses fondateurs relèverait de la psychiatrie, et manipuler le Ministère de la Culture, rien que ça, pour qu'il stipule officiellement dans l'inscription " l'ancienne Grande Fabrique " ?

Que voulez-vous : j'ai osé critiquer le maire de Renage ! A l' "archi", lui, son premier disciple ! Dans une lettre symbolique que je lui avais transmise. Il devait m'en donner une réponse " d'homme à homme " comme il l'avait dit, ce qu'il ne fit pas : Aïe ! Ne pas respecter une parole d'honneur donné à un ours comme moi : ça va faire mal ! S'il avait juste respecté sa parole, je n'aurais jamais rien dit et fait !!!!! Eh oui ! Est-ce que l'impuissance sexuelle est liée à ne pas pouvoir jouer son rôle d'homme ? voir site internet erection24.fr/articles/ paragraphe 6. Il ne connaissait pas le concept de "lettre symbolique" car il faut être dans " l'être " et non pas dans le paraître, le superficiel et la façade pour le connaître : un comble, car comment ne pas être dans "l'être" quand on construit des habitations pour l'entourer ! Il est très fort en constructions de cubes, de fermetures et de blockhaus... . Je lui avais transféré en PJ la couverture du

bouquin LES BLESSURES et il avait crû que le message était pour moi alors que c'était pour lui : pour lui rappeler que je l'avais écarté de mon projet avec une conscience absolue, pardi ! Pour avoir été atteint de maladies psy invalidantes, il est vrai que les titres évoqués du livre m'auraient achevé ! Mais la distance en toutes choses m'habite aujourd'hui grâce au résilient équanime et agnostique que je suis devenu : même pas mal ! On est, de par le comportement de l'"archi", en plein dans sa "raison" inconsciente de vengeance masquée. Je garde précieusement ses courriels, car il a cru que j'allais 1. détruire mon établissement, (peut-être en aurai-envie, ce qui ferai à mon combat une pub considérable...) comme il l'écrivit, alors que ce sont "ces gens là" qui essayent, jusqu'au nom officiel qu'il porte de le tenter et 2. me placer avec l'opposition municipale et faire "un pacte avec le diable !". Opposition, oui ! Mais à l'autre extrémité ! Sa frustration de ne jamais avoir été écouté quand il siégeait avec des socialistes minoritaires élus pendant le dévouement des élus communistes pragmatiques majoritaires longtemps, se libère enfin grâce au pouvôôôôâaaaaard ! Je l'ai vu hystérique quand un élu de l'opposition a fait 2 photocopies ! Il est capable d'heurter en saccades le fauteuil roulant avec sa mère assise dedans lors d'un vernissage pour montrer au public qu'il n'y a pas de rampe d'accès ! Il faut faire du bruit en déboulant les escaliers "pour faire nombre" et marcher vite "pour faire important" ! Savez-vous que la mairie a perdu un procès à cause de lui, car il n'avait pas mit le bon numéro de parcelle pour une préemption ? (A-t-il remboursé la mairie qui a eu un surcôt supplémentaire ?). Quand on le voit courir partout tout le temps en pensant trop fort : " c'est ma ville ! c'est à moi ! ça m'appartient ! " le phénomène est décrit par " c'est un chien ! " par des amis d'extrême gauche ! On va lui donner des os à ronger ! Les masques tombent ! Des artisans à Renage l'appellent "oui-oui le beige". Il dira de ceux dont le bâtiment Faller a été préempté qu'ils ont de "sales gueules" ! Il faudrait qu'ils aillent lui souhaiter la bonne nuit après sa tisane de verveine du soir et le bonjour après son sirop de verveine Bigallet du matin (véridique ! NDLR) : il fera (beige) dans ses culottes (beige)... Leur dira-t-il qu'il leur avait caché l'existence d'un courrier important reçu par la mairie à temps qui aurait pu satisfaire leurs dossiers ? De quoi carrément annuler peut-être le PLU à l'étude ? Dont il remplit y compris pour celui de l'intercommunalité de tas d'à-peu-près ? Il aura profiter des heures d'avocat payées par le CERFAC pour obtenir des conseils gratos pour la mairie... Serait-il "coupé", "sectaire" et " fermé" avec les bras croisés comme sa gourou ? PJ DU

LATIN SECTARE

 $@_+$

" on vaut mieux que ça ! " " on s'en souviendra ! "

From: Anne Chevallier

To: gilours@orange.fr ; perrine vouillon

Bonjour,

Nous sommes très contentes de vous avoir rencontré avec messieurs les adjoints. Nous allons pouvoir nous plonger dans le vif du sujet. Nous vous remercions d'avoir organisé cette rencontre.

Nous vous remercions également pour tous ces documents que vous nous avez envoyés. Ils vont nous être très utiles pour faire un travail d'analyse et de réflexion avant de commencer le travail du projet.

Nous vous tiendrons informé de notre progression.

Bonne journée et à bientôt

Perrine Vouillon et Anne Chevallier

Le 26 novembre 2013 05:29, <gilours@orange.fr> a écrit :

bonjour,

j'ai été très heureux de vous accueillir et de faire votre connaissance.

et de vous avoir présenté michel pellissier et bruno coronini respectivement adjoints à l'urbanisme et aux travaux.

madame le maire amélie girerd s'est excusée et vous rencontrera bientôt.

je viens de vous transférer mon projet sur le bâtiment faller " l'ouverture d'esprit n'est pas une fracture du crâne ", ainsi que les articles de presse du dauphiné libéré " grève de la soie ", " grande fabrique conte nous ton passé " et " angèle se souvient ", + les documents concernant la fure, le nouveau plu que j'ai lancé et autres documents présentés par michel pellissier.

je vous scanne très bientôt le livret " notice sur l'usine " que j'avais retrouvé au musée des tissus de lyon en 1990 et le livret " la grande fabrique : patrimoine des parcs et jardin, architectural et industriel " édité par le cerfac.

je vous offrirai le livre réédité également par le cerfac " renage ancien et moderne " d'hyppolite charvet quand nous nous verrons à nouveau.

restant à votre disposition, bonne journée.

gilles michel

From: [Anne Chevallier](#)

Sent: Sunday, November 24, 2013 10:38 PM

To: gilours@orange.fr ; perrine.vouillon

Subject: Re: étudiant architecture la Grande Fabrique

Bonjour,

Comme convenu, nous serons sur le site de la grande fabrique ce lundi à 12h30.

Nos numéros de téléphone sont :

Anne Chevallier 0674747051

Perrine Vouillon 0626967730

Bien Cordialement,

Anne Chevallier

Le 18 novembre 2013 14:26, Anne Chevallier <anne.chevallier@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Nous vous remercions pour les documents que vous nous avez envoyés et confirmons notre venue lundi prochain à 12h30.

Bonne semaine.

Anne Chevallier

Le 16 novembre 2013 03:24, <gilours@orange.fr> a écrit :

bonjour,

bien entendu venez avec l'autre étudiante.

merci

d'ores et déjà toutes les archives que j'ai pu glanées ici ou là (en particulier au musée des tissus de lyon, et aux archives départementales entre autres) , seront à votre entière disposition.

c'est le bâtiment anciennement entreprise karting qui appartenait à andré faller pdg et aujourd'hui à la mairie de renage et dont on a parlé qui pourra le mieux correspondre à votre étude.

c'est pourquoi j'ai convié des élus de la commune à vous rencontrer lundi 25 novembre.

bien à vous

bon weekend

gilles michel

From: Anne Chevallier

Sent: Friday, November 15, 2013 6:00 PM

To: gilours@orange.fr

Subject: étudiant architecture la Grande Fabrique

Bonjour,

Suite à notre conversation téléphonique, voici quelques explications.

Je suis étudiante en 5ème année à l'école d'architecture de Grenoble, en master Architecture, Paysage, Montagne. Je suis actuellement à la recherche d'un sujet de projet (pfe) auquel je travaillerai tout au long de l'année jusqu'à l'obtention du diplôme d'architecte.

Je souhaite travailler sur un projet de rénovation d'une friche industrielle. Anne Cayol-Gerin, chef du service patrimoine culturel à la Direction de la culture et du patrimoine du Conseil général de l'Isère, m'a parlé de la Grande Fabrique à Renage. Une visite du site samedi dernier a éveillé mon intérêt. C'est pourquoi je me suis permis de vous contacter.

Voici quelques explications par rapport au travail à fournir pour mon master. Il se décompose en deux phases. Dans un premier temps, il consiste en un travail d'inventaire et d'analyse. Cette analyse se fait au niveau du site mais aussi du territoire. Pour cela il est nécessaire d'effectuer des relevés de plans sur place. Il est également intéressant s'appuyer sur des archives datant de la construction.

Dans un second temps, il s'agit de faire une proposition de projet de rénovation des bâtiments. Les choix sont faits en fonction des résultats de l'analyse. Il ne s'agit pas de faire un projet qui se réalise mais un projet "idéale" (qui pourra servir d'aide au travail de la commune).

Je suis très intéressée par un travail en partenariat avec la commune. Je serai présente lundi 25 novembre. Par ailleurs, une autre étudiante de mon master avec qui j'ai visité la chapelle la semaine dernière est elle aussi intéressée, peut-elle se joindre à la visite le lundi 25?

Je vous remercie pour votre aide.

Cordialement,

Anne Chevallier

 Garanti sans virus. www.avg.com

Objet **Fw: autorisation publication**

De **gilours@orange.fr**

À **gilours@orange.fr**

Date **05.12.2017 19:46**

From: Anne Chevallier

Sent: Sunday, February 15, 2015 9:24 PM

To: gilours@orange.fr

Subject: autorisation publication

Bonjour,

Nous vous autorisons à publier la carte de la grande fabrique que nous avons réalisé lors de notre projet de fin d'étude.

bien cordialement

Anne Chevallier et Perrine Vouillon

Aucun virus trouvé dans ce message.

Analyse effectuée par AVG - www.avg.fr

Version: 2015.0.5645 / Base de données virale: 4284/9117 - Date: 15/02/2015

Objet **Fw : Programme la Grande Fabrique (et non pas La Grande Fabrique ! Ouf ! Déjà pourtant enfin compris à l'époque ! Merci ! NDLR)**

De gilours@orange.fr

À gilours@orange.fr

Date **07.12.2017 07:51**

From: pellissier.architecte@wanadoo.fr

Sent: Thursday, February 20, 2014 7:38 PM

To: [Anne Chevallier](#) ; [perrine vouillon](#)

Cc: [amelie girerd](#) ; [MA](#) ; [Gilours](#)

BONJOUR

je vous fait un retour sur votre envoi de la semaine dernière :

Amélie GIRERD

...L'idée générale me plaît mais à mon sens, les 3 pôles retenus ne font pas suffisamment ressortir le volet culturel que nous souhaitons développer sur le site (parce que j'exige qu'on dise de moi dans mon CV de carriériste avec mes "journées culturelles" que je m'intéresse à la culture parce que ça fait bien et na ! NDLR) .

Michèle ARNOUX

.....pour ce que je comprends en tout cas, je ne suis pas sûre que le projet soit toujours très clair et cohérent. (cf ce que j'ai souligné en rouge/en gras un peu contradictoire).

Après c'est peut-être une question de conjugaison.

("'''''' Dans une hypothèse de scénario global, nous avons choisit de traiter tout les bâtiments du site de la Grande Fabrique (avec une hypothèse de relogement des habitants de l'ancien tissage)

Après avoir pensé élaboré un programme tourné vers le bâti et l'architecture, nous avons opté pour un programme centré sur le parc et la nature.

Dans une perspective général d'évolution du site, nous souhaitons illustrer le fait que la vie industrielle de la vallée est aujourd'hui finit et

que l'avenir du site passe par son assainissement et un retour de la nature. "'''''''')

Sur le fond pourquoi pas mais il me semble que traiter du "bâti" n'est pas exclusif de ce qui l'entoure. Il s'agit d'un site avec des bâtiments et un environnement naturel.

Michel PELLISSIER

des données (en vrac) à ne pas oublier :

1- un des éléments essentiels est l'insertion du site sur le parcours le long de la Fure

(depuis Grenoble le long de l'Isère) comme liaison entre St Quentin et le Lac de Charavines.

ce doit être un centre , un lieu d'étape (Gîtes).

2 - ne pas ignorer les risques naturels / la Fure

3 - je vous joints le PLU pour se rapprocher au mieux de la réalité (je crois que vous avez le plan)

4 - la "maison" est quasiment le seul bâtiment à ce jour situé hors zone d'aleas moyens ou forts

et autorisé à recevoir des locaux ayant la destination "habitation".

5 - penser aux locaux en annexes et en soutien pour la Chapelle

6 - une salle mémorielle du site (expo permanente mais limitée en surface)
7 - des locaux pour une pépinière d'entreprises
8 - il serait bien de prendre en compte le fait des logements existants du "tissage 4300m2" pour pouvoir envisager leur évolution et leur devenir dans un cadre légal et le proposer comme objectif à leurs propriétaires.

pour le scénario:

- comme nous l'avions esquissé lors de notre discussion, après la Chapelle existante et en fonctionnement, le bâtiment FALLER (propriété communale) doit être le berceau d'un projet plus vaste à terme, il doit intégrer les éléments nécessaires

et suffisants à son amorce mais rester modeste dans ses investissements.

il me paraîtrait souhaitable (si l'on veut se rapprocher d'un projet réel) de ne pas mettre dans ce bâtiment ce qui pourra être "la cerise sur le gâteau".

- la restauration dans FALLER nous semblait évidente mais contrairement à ce nous avons tous pensé initialement,

au regard de ce que j'ai dit précédemment, à l'accès direct au nord par le RD45 (Experton Révollier) avec parking (à créer)

et à sa situation dans le Parc, on peut aussi envisager une halte restauration dans les bâtiments au nord (chronologie du projet et parcours du Parc)

voilà, voilà,...

c'est tout pour le moment.

(Gilles MICHEL doit aussi vous donner un avis)

bon travail et bon courage

je reste à votre disposition

Michel PELLISSIER

From: Anne Chevallier

Sent: Thursday, February 13, 2014 5:53 PM

To: pellissier.architect ; perrine.vouillon

Subject: Programme la Grande Fabrique

Bonjour,

Suite à notre discussion la semaine dernière nous avons élaboré un scénario reprenant différents éléments parmi ceux présenté la semaine dernière.

Dans une hypothèse de scénario global, nous avons choisit de traiter tout les bâtiments du site de la Grande Fabrique (avec une hypothèse de relogement des habitants de l'ancien tissage)

Après avoir pensé élaboré un programme tourné vers le bâti et l'architecture, nous avons opté pour un programme centré sur le parc et la nature.

Dans une perspective général d'évolution du site, nous souhaitons illustrer le fait que la vie industrielle de la vallée est aujourd'hui finit et que l'avenir du site passe par son assainissement et un retour de la nature.

Nous distinguons 3 pôles :

-économique (entreprises et ateliers)

-accueil du public (accueil, restauration, salle de conférence)

-formation et production (liées à l'horticulture et à la botanique)

Les plantes nous paraissent un "produit" adapté au site et à son évolution. Nous imaginons un lieu à la fois de recherche, de formation et de production de plantes permettant l'entretien, l'assainissement et la dépollution du site. Une telle initiative pourrait avoir des applications sur d'autres sites industriels de la vallée. Nous pensons que les plantes et jardins peuvent toucher un public plus large que le domaine de l'architecture.

En pièce jointe, vous trouverez une répartition du programme dans les bâtiments.

Qu'en pensez vous?

Ce scénario est bien sur à discuter. Cependant nous souhaitons nous fixer le plus rapidement possible afin de pouvoir passer à une phase d'esquisse architecturale.

Pourriez vous transmettre ce mails aux personnes intéressées?

Cordialement,

Perrine Vouillon et Anne Chevallier

Garanti sans
virus. www.avg.com

Objet **Fw: Premier travail sur la Grande Fabrique, étudiante en architecture**

De **gilours@orange.fr**

À **gilours@orange.fr**

Date **07.12.2017 07:56**

From: perrine.vouillon

Sent: Saturday, December 28, 2013 4:55 PM

To: pellissier.architecte@wanadoo.fr ; gilours@orange.fr ; b.coronini@live.fr

Subject: Premier travail sur la Grande Fabrique, étudiante en architecture

Bonjour messieurs,

Nous vous faisons suivre le résultat de notre premier travail d'analyse personnelle en ce qui concerne le site de la Grande Fabrique.

Pour cette première étape, nous avons découpé notre vision en quatre échelles : le grand territoire = la vallée, la commune de Renage, le site de la Grande Fabrique et le bâtiment Faller. Cette première phase d'analyse nous a permis de prendre possession du lieu, de comprendre son fonctionnement actuel et historique; ce qui nous permettra ensuite de nous lancer dans une phase de projet, en déterminant un programme adapté à toutes ces échelles.

Vous trouverez donc en pièce jointe, quatre panneaux qui correspondent au quatre échelles et qui se lisent dans l'ordre.

La poursuite de notre travail va nous amener à revenir sur les lieux pour des visites plus poussées, surtout en ce qui concerne l'eau et l'utilisation énergétique de celle-ci, donc je vous dis à bientôt pour la suite de ce projet en espérant que vous serez intéressés par ce premier travail.

Cordialement,

Anne Chevallier et Perrine Vouillon

1 territoire.

2 commune.

3 Grande Fabrique.

4 bâtiment.

